

# Bulletin municipal



LEYNHAC

Année 2015

1975

## UNION SPORTIVE LEYNHACOISE



**Aleyrangues**  
CAFÉ - HOTEL, Tél. 2

**Aleyrangues**  
Serrurerie, Machines Agricoles  
Tél. 2

**BALDY J.-M.**  
Maçonnerie - Terrassements  
Tél. 36

**BALDY Frères**  
ENTREPRISE  
Maçonnerie

**BEFFRIEU**  
Epicerie - Tabacs

**BOUQUIER**  
EPICERIE

**CARRIÈRE**  
Maçonnerie générale

**Caumon & Fils**  
Travaux publics, Tél. 22

**CAUMON**  
Café

**CIESSAN Père & Fils**  
CHAUSSURES

**MEGHE** Sanitaire  
Ménager  
MACHINES AGRICOLES, Tél. 11

**MELZAC**  
Menuiserie - Charpentes

**MURATET**  
Garage - Tél. 48

**Muratet, Sciage**  
travaux agricoles, Tél. 33

**NIGOU**  
Menuiserie, Charpentes

**NIGOU**, meunier  
vente de truites, Tél. 10

**Roques, dancing**  
Hôtel - Restaurant, Tél. 8

**Roques, charpente**  
Travaux agricoles, Tél. 8

**ROBERT - TÉL. 25**  
MARCHAND de BESTIAUX

**SABUT - TÉL. 9**  
MARCHAND de BESTIAUX

Commune de Leynhac

<http://www.leynhac.fr/>

**Secrétariat** : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h - Tél ; 04 71 46 96 52

**Agence postale** : Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h - Tél : 04 71 49 01 00

**Bibliothèque** : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

**Permanences** : Lundi de 10h à 12h : Nathalie ROQUES

Mercredi de 10h à 12h : Laurent PICAROUGNE

**Mairie** : Tél : 04 71 49 04 92 - Fax : 04 71 43 80 02 - Courriel : [mairie@leynhac.fr](mailto:mairie@leynhac.fr)

**Nous vous demandons de respecter les horaires d'accueil**

# SOMMAIRE

## MOT DU MAIRE

### VIE MUNICIPALE

BUDGET

LE CCAS

HOMMAGE À L'ABBÉ BEDEL

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

MOUVEMENT DE PERSONNEL COMMUNAL

### CADRE DE VIE

ENTRETIEN VOIRIE

RÉSEAU D'EAU

LES DÉCHETS AU CIMETIÈRE

RAPPEL IMPORTANT SUR LE TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES

BÂTIMENTS COMMUNAUX

### ENFANCE ET JEUNESSE

RESTAURATION SCOLAIRE

TARIFS 2015/2016

VIE DE L'ÉCOLE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE

### VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

BOGU'ART LEYNHAC

CLUB DE L'AMITIÉ

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

COMITÉ DES FÊTES

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

LEYNHAC MOTO QUAD

ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

### VIE PRATIQUE

PERMANENCE MÉDICALE

TARIFS MUNICIPAUX

TARIFS DE LA SALLE JEAN CIPIERE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ÉTAT CIVIL

CLIN D'OEIL

## EDITORIAL

Chers habitants,

A travers ce bulletin municipal, nous souhaitons vous informer des réalisations communales de l'année 2015 mais également donner la parole aux associations qui animent notre village.



Les travaux de voirie ont consommé une part très importante du budget d'investissement, près de 50 000 euros en 2015. Nous espérons que le Conseil Départemental continuera à améliorer le confort, la visibilité et la sécurité des usagers sur les routes départementales de la commune de Leynhac.

L'école a bénéficié d'un programme de rénovation conséquent. Il était indispensable d'effectuer des travaux de mise en conformité des normes incendie, d'accessibilité et de supprimer le wifi permanent dans les locaux. Améliorer les conditions d'accueil des élèves et le confort de travail de l'équipe éducative est essentiel pour l'avenir de l'école. Deux salles de classe lumineuses équipées du numérique, une salle de bibliothèque aménagée, une salle de sieste et de garderie confortable sont des atouts importants et incontournables pour pérenniser notre école. Par ailleurs, nous bénéficions d'un bon encadrement éducatif : 2 postes à temps complet d'enseignants, 2 postes à temps partiel d'ATSEM et un poste d'assistante à la vie scolaire à temps partiel. Ce dernier a été mis en place en novembre 2015. Il a pour mission d'accompagner les élèves en difficulté et d'assister la directrice dans ses fonctions. Cet emploi est financé par l'Education Nationale. Les travaux en cours de finition d'un montant estimatif de 45 000 euros seront réceptionnés durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

En 2015, le fonctionnement et l'exercice des compétences de notre collectivité n'ont pas subi de changements. Par contre, la loi dite « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » d'août 2015 prévoit une autre répartition des compétences notamment entre la Communauté de communes et la commune. Sur notre territoire, une nouvelle Communauté de communes en Châtaigneraie en cours d'élaboration fera l'objet de nombreuses discussions et réunions de travail pour une mise en œuvre à compter de janvier 2017.

Enfin, si à Leynhac nous pouvons nous sentir en sécurité et protégés de la violence, nous ne pouvons rester insensibles aux événements dramatiques de janvier et novembre 2015 en région parisienne. La liberté et la fraternité sont des valeurs fondamentales de notre démocratie mais tellement fragiles. Aussi, l'écoute, le respect, la tolérance et la solidarité doivent guider notre action.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos familles pour 2016.

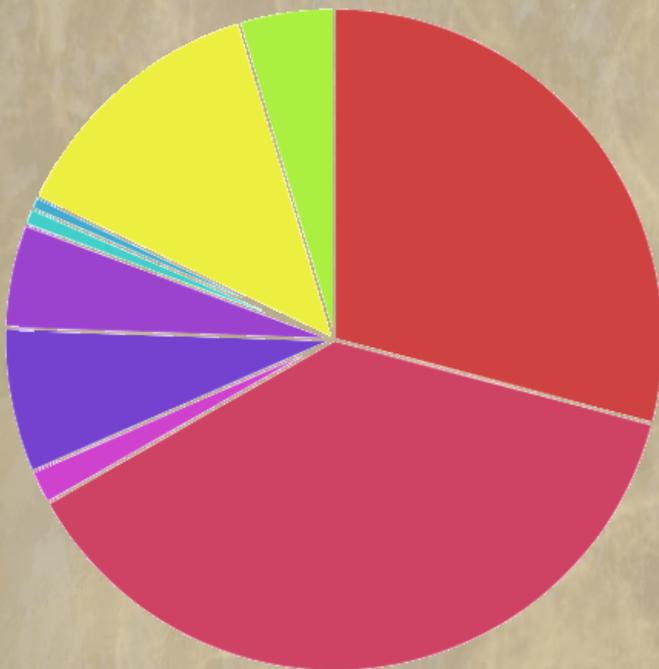
Laurent PICAROUGNE

# VIE MUNICIPALE

## LE BUDGET

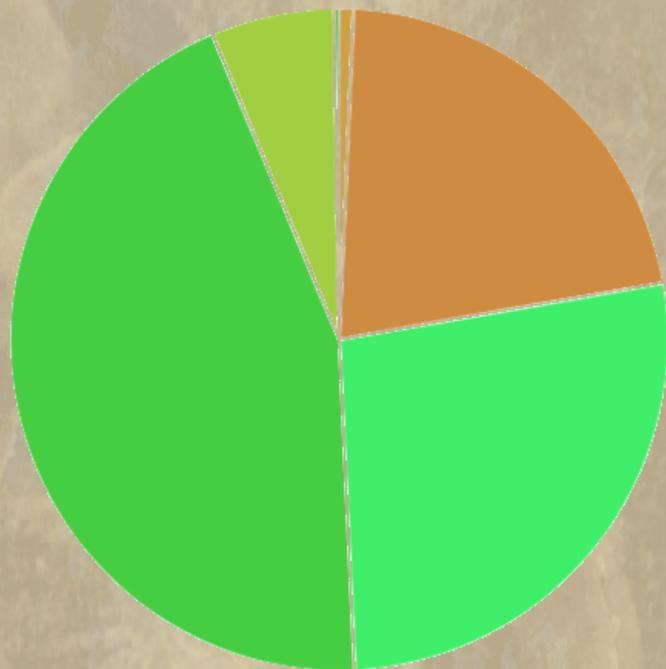
### FONCTIONNEMENT

Dépenses (428535 €)



- Charges à caractère général (124670)
- Charges de personnel (161600)
- Atténuations de produits (7150)
- Autres charges de gestion courante (30218)
- Charges financières (22000)
- Charges exceptionnelles (3530)
- Dépenses imprévues (2595)
- Virement à la section d'investissement (56772)
- Amortissement (20000)

Recettes (428535 €)

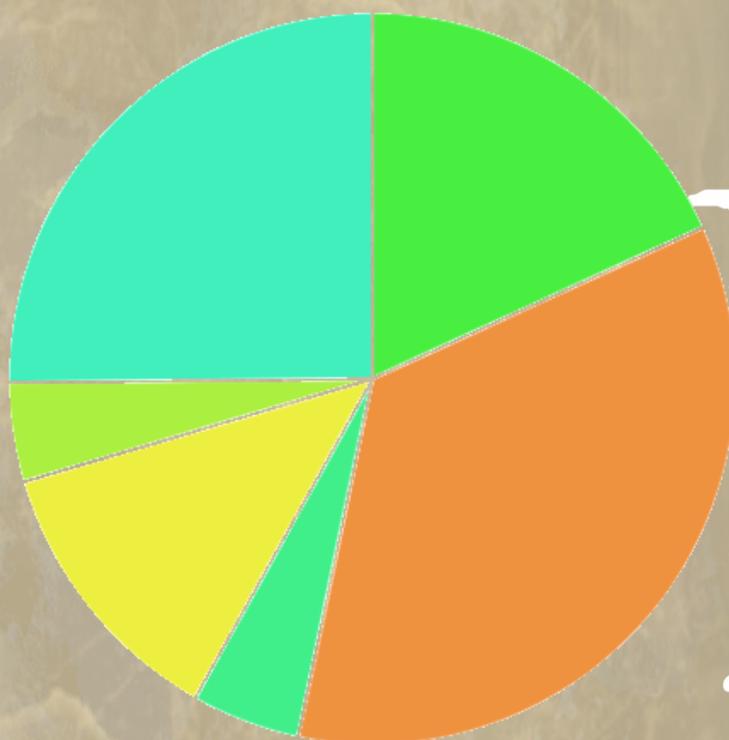
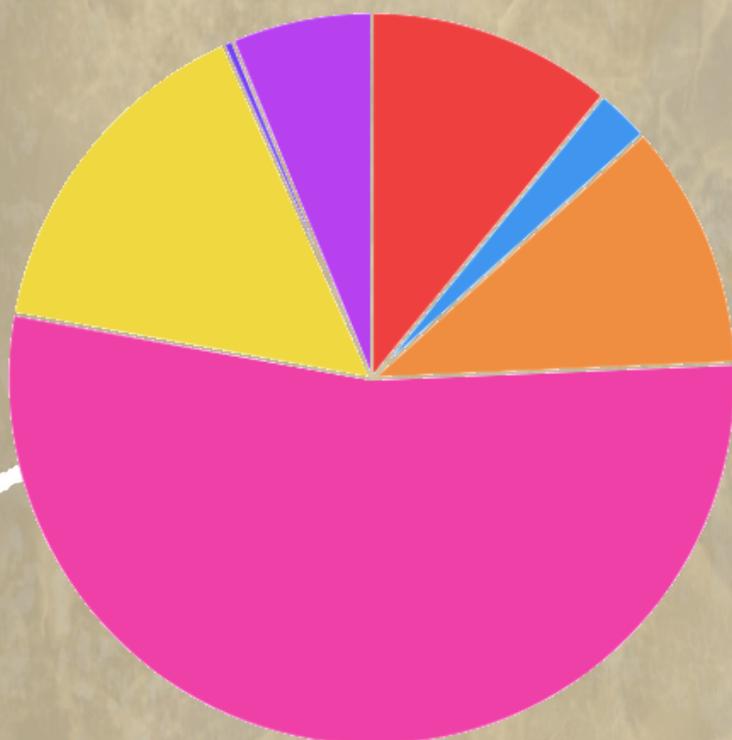


- Atténuations de charges (3000)
- Produits des services du domaine et ventes diverses (92400)
- Impôts et taxes (115666)
- Dotations d'état (190464)
- Autres produits de gestion courante (loyers et divers) (26000)
- Produits financiers (5)
- Produits exceptionnels (1000)

## INVESTISSEMENT

Dépenses (456030 €)

Recettes (456030 €)



- |   |  |
|---|--|
| ■ Voirie (50000)                              | ■ Subventions d'investissements (83030)            |
| ■ Eau et assainissement (11000)               | ■ Emprunts et dettes assimilées (160000)           |
| ■ Bâtiments communaux (50000)                 | ■ Dotations fonds divers et réserves (22000)       |
| ■ Autres dépenses d'équipements (244000)      | ■ Virement de la section de fonctionnement (56272) |
| ■ Emprunts (remboursement du capital) (70500) | ■ Amortissement (20000)                            |
| ■ Dépenses imprévues (2030)                   | ■ Restes à réaliser (114728)                       |
| ■ Restes à réaliser (28500)                   |  |

Ci-dessus est présenté le budget d'investissement 2015, mais à ce jour, seules les opérations de voiries et bâtiments communaux ont été réalisées. Du coup, aucun nouvel emprunt n'a été réalisé en 2015.

## RÉPARTITION DE LA DETTE DE LA COMMUNE À FIN 2015

Date de versement	Date de fin	Taux	Capital initial	Capital restant dû au 31/12/2015
15/09/2001	15/06/2016	3,70% FIXE	32806	2812
27/06/2006	01/07/2021	3,80% FIXE	120000	42180
22/12/2009	15/05/2024	4,02% FIXE	150000	98033
12/04/2010	15/11/2029	4,15% FIXE	150000	105000
14/04/2011	01/05/2031	2,60% LIVRET A	220000	184542
13/11/2013	01/12/2021	2,79% FIXE	100000	75000
01/12/2014	15/03/2026	2,22% FIXE	60000	54740
<b>Total</b>			<b>832806</b>	<b>562307</b>

# LE C.C.A.S

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Noces d'or et de diamant



C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que les membres du CCAS et le conseil municipal se sont retrouvés pour honorer deux couples de notre commune en leur offrant un plateau gravé et un bouquet de fleurs pour les noces d'or de Monsieur et Madame GUY de la Bouygues Albos, et pour les noces de diamant de Monsieur et Madame FAU de Masviel.



Un pot de l'amitié avec familles et amis a clôturé chacune de ces manifestations.



### Repas et colis de Noël

Le dimanche 20 décembre a eu lieu le repas des aînés de 65 ans et plus. Un vin d'honneur a été offert par la commune et après un mot de Monsieur le Maire, les 45 convives ont pris place pour déguster le succulent repas préparé et servi par Elise BRUEL. Comme les années précédentes, un chevreuil a été offert par l'ACCA. Pour faciliter la digestion, quelques pas de danse au son de l'accordéon de Monsieur FOURIOL ont clôturé l'après midi.

Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS soit 33 colis, répartis en 18 simples, 5 doubles et 10 en maison de retraite.

### Ventes de bois et piquets

piquets appointés	2€
piquets de clôture	1€
bois de chauffage pris sur place	20€ le stère
	80€ la brasse

### Aide au familles

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en écoles primaires, collèges ou lycées, une aide forfaitaire de 5,50€ par nuitée dans la limite de 5 nuitées/enfant/an dans le cadre des voyages scolaires.

Livret d'épargne : une somme de 31€ a été accordée à Alicia MARI et Ugo PATARATA



**MOT DE RAYMOND DELCAMP**  
**LORS DES OBSÈQUES DE L'ABBÉ LOUIS BEDEL**  
**AU NOM DES MUNICIPALITÉS DE**  
**LEYNHAC ET MOURJOU**

Nous le savions malade, fatigué, mais dimanche l'annonce du décès de l'Abbé Louis BEDEL nous a profondément bouleversés.

Aujourd'hui c'est toute une communauté composée de chrétiens, de laïques, de croyants ou pas, de pratiquants ou pas qui vous accompagne pour cet ultime voyage. C'est toute une population qui témoigne et reconnaît en vous un prélat empreint de tolérance, d'impartialité et de respect envers autrui.

L'Abbé BEDEL, ordonné prêtre en 1952 à 26 ans par Monseigneur MARTY, exercera son ministère une vingtaine d'années dans le Nord Cantal. Nommé en 1972 par Monseigneur POURCHET curé de Leynhac et de Mourjou où il établira sa résidence.

Durant quatre décennies, il assurera ses fonctions avec disponibilité dans les deux paroisses, toujours en relation cordiale avec les élus et les habitants.

Participant aux évènements joyeux, toujours présent dans les situations pénibles et douloureuses subies par les paroissiens, son soutien et son réconfort dans ces moments délicats étaient très appréciés et de bon augure pour ses ouailles. Son absence laissera un vide parmi nous.

En 2011, déchargé de tout ministère, il reste quand même pour nous notre curé, assurant le service dominical avec volonté, parfois au prix de gros efforts.

Les habitants des communes de la Châtaigneraie se souviendront du prêtre Louis BEDEL, mais aussi ils garderont le souvenir d'un homme toujours jovial, affable, avenant, attentionné et apprécié des jeunes.

En cette circonstance empreinte de tristesse et de reconnaissance envers l'Abbé BEDEL qui nous quitte, et d'union avec les élus de Leynhac et Mourjou, je voulais évoquer les sentiments unanimes envers celui qui s'en va.

Condoléances à toute la famille et amis.  
Au revoir, Abbé Louis BEDEL et encore merci.

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

La traditionnelle commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui signa la fin d'un conflit aux conséquences désastreuses, a revêtu cette année un caractère exceptionnel.

Nous saluons l'initiative des professeurs des Ecoles qui ont suscité chez nos enfants un beau travail de mémoire. Ils sont intervenus au monument aux morts ; récitation de poèmes, lecture émouvante de lettres de soldats et chant de La Marseillaise.

Une minute de silence a été observée suite aux attentats de Paris.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a ensuite clôturé cette matinée à la salle Jean Cipièrre.

## MOUVEMENT DE PERSONNEL COMMUNAL

Au mois d'avril, Dimitri FEL a été titularisé sur son poste d'adjoint technique. Toutefois une opportunité s'est présentée à Vic-Sur-Cère : Dimitri a décidé de la saisir et nous a donc quittés le 31 août après 3 ans passés à Leynhac.

Le conseil municipal a décidé d'embaucher un nouvel agent. Après sélection de la commission de recrutement, le choix s'est porté sur Rémi DENIS qui habite à la Nogarède sur la commune. Il est actuellement en CDD pour un an. La commune lui souhaite une bonne intégration et adaptation aux nouvelles missions qui lui sont confiées.

## CADRE DE VIE

### ENTRETIEN VOIRIE

Le réseau de la voirie communale reste une priorité importante de la collectivité malgré la baisse des dotations de l'état, 50 000 € lui ont été consacrés, soit environ 55% du budget d'investissement de la commune en 2015.

Un programme de travaux a été défini en début d'année, 5 chantiers ont été réalisés :

**La Moneyrie :** élargissement du virage de la Moneyrie empièrrement, revêtement tri-couche, pose de balise pour protection de la maison, terrassement et réfection des talus au carrefour chemin Teysseidou.



**La Vaysse :** réalisation drainage en pied de talus, reprofilage et revêtement tri-couche.



**Chemin de Fabregues :** raclage accotement, coupe d'eau, fourniture, mise en place de tout-venant 0/100 mélangé avec du 0/20 compacté.

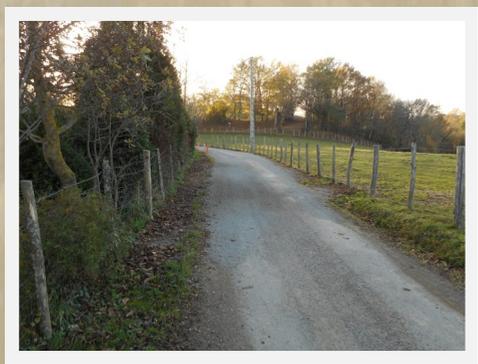


**La Bouygue albos : (voirie entre Baissac et Lacoste) :**

création d'un réseau pluvial avec un drain (diamètre 160) en pied de talus et remblaiement pierre cassée 0/40, apport et mis en place blocage 0/100 compacté et couche de finition 0/20 compacté.



**Montserat : décaissement pour élargissement virage, empiérement bord de route 0/31.5 compacté et revêtement tri-couche et pose de balise pour protection de la maison.**



Ces différents chantiers ont pour but d'améliorer la sécurité et la visibilité pour les usagers.

Par ailleurs, d'autres travaux de réfection de chaussées ont été réalisés sur le territoire communal notamment : Lantuéjoul, La Cabane, Le Bru, Lascarbonnières, Le Mazet, Puech Ginest, Ras-cuejoul, Lavergne et Martory.

L'ensemble de ces réalisations a été confié à l'entreprise SAS Caumon - Nau. Une subvention du Fond d'Équipement des Communes (FEC) provenant du conseil départemental du Cantal à hauteur de 11 000 € a participé en partie au financement des travaux de l'année 2015 commencés en 2014.

## RÉSEAU D'EAU

Côté réseaux adduction d'eau potable et station d'épuration aucun travaux important n'a été réalisé en 2015.

Concernant la station d'épuration nous sommes en attente d'une nouvelle étude afin de mettre en place une filière d'élimination des boues d'assainissement réglementaire.

Les critères de qualité de distribution de l'eau potable deviennent de plus en plus stricts et rigoureux après avis de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la chloration de l'eau devient obligatoire (c'est un gage de qualité bactériologique de l'eau). De ce fait il est envisagé à terme d'installer des dispositifs complémentaires de pompe à chlore sur le réseau.

## LES DÉCHETS AU CIMETIÈRE

Comme vous avez pu le constater, la municipalité a mis en place, dans l'angle ouest du cimetière, des containers dont l'utilisation est fort simple



- Un bac pour la terre et les déchets végétaux.
- Un second pour les gravats (pots en terre cuite, etc).
- Un troisième pour les plastiques et les déchets non recyclables.

Désormais, vous ne jetez donc plus vos déchets par-dessus le mur... Merci, là aussi, de faire un geste bien simple pour faciliter le travail de nos agents, et de cesser de salir notre planète, souvent trop malmenée.

## RAPPEL IMPORTANT SUR LE TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le coût de la collecte de nos déchets varie selon que le tri est plus ou moins bien effectué. Veillez donc à respecter les indications qui figurent sur les containers. Des contrôles sont réalisés régulièrement, à l'improviste, et leurs résultats permettent d'établir un classement qui détermine les coûts. La pollution d'un container de recyclables s'avère ainsi très onéreuse pour la collectivité. N'y déposez surtout pas des matériaux ou des produits qui doivent être réservés à la déchetterie.

Nous ne soulignerons jamais assez la nécessité de ces gestes simples qui, tout en contribuant à l'amélioration de notre cadre de vie, peuvent avoir des incidences non négligeables sur les finances de la commune et donc sur le budget de chacun.

# BÂTIMENTS COMMUNAUX

## Local associatif

L'aménagement du local associatif est terminé :

- 3 box ont été créés pour le LMQ, le Comité des Fêtes et l'APE ;
- un espace est réservé au Club des Aînés où est entreposée leur armoire ;
- un petit espace reste disponible pour les besoins d'autres associations.

Chaque association concernée dispose de son espace depuis le mois de juin. Lors de la réunion du 25 juin a été remis un jeu de clés à chaque président(e) et le règlement intérieur. Une convention de mise à disposition engageant chaque association a été signée ce jour-là.



Pour finir, la mairie a mandaté la SAS CAUMON NAU pour réaliser un empierrement afin d'en faciliter l'accès pour les véhicules.

## Cantine

Les travaux de peinture et de confort acoustique ont été réalisés par l'artisan Edouard Bigand pour un montant de **4388.50 € TTC** ainsi que la pose de grilles d'aération aux fenêtres. Toutefois les travaux acoustiques n'ont pas eu l'effet recherché : la cantine reste résonante. Une solution pour améliorer ce problème est à l'étude.

## Ecole

Des travaux de mise en sécurité incendie et de mise en accessibilité sont en cours de réalisation depuis les vacances de Toussaint. La priorité a été donnée aux salles de classes :

Les plafonds ont été refaits à hauteur réglementaire ainsi que l'éclairage qui était ancien ;\* un câblage réseau a été mis en place pour éviter l'utilisation permanente du wifi ;

Les travaux restant à faire début 2016 sont la mise en conformité d'accessibilité des sanitaires intérieurs, la rampe d'accès extérieure, la place de stationnement adaptée, ainsi que les autres équipements adaptés.

Le coût prévisionnel total est de 37800 € HT. Les subventions sont l'enveloppe parlementaire du sénateur Jacques Mézard pour un montant de 8000 € et une DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40% du coût estimatif HT, soit une subvention totale à hauteur de 60% du coût estimatif.

Les artisans retenus pour les travaux sont : Jean-Louis Aymar (démolition/maçonnerie), Edouard Bigand (peinture/menuiserie/placo), Eric Bourg (plomberie/sanitaire), Jean-Marc Mèghe (électricité).

Lors de la démolition des plafonds, des dégâts causés par une ancienne fuite d'eau ont été constatés. Les travaux de rénovation ont du coup été engagés par les artisans déjà présents sur le site.

Nous remercions la directrice et la maîtresse de l'école, ainsi que nos agents, pour leur participation et leur compréhension face aux désagréments causés. Nous remercions aussi Messieurs Bernard et Jean-Marie Caumon pour avoir prêté gracieusement le hangar pour entreposer le mobilier de l'école.



### Les autres projets concernant les bâtiments communaux

Une étude est en cours pour le réaménagement de l'espace loisirs et détente (terrain de foot, terrain de tennis, mini-golf et vestiaires) par le cabinet d'architecture Daniel Rougé et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, d'Environnement).

Concernant la mise en conformité de l'accessibilité des ERP, notre agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) pour la commune a été déposé dans les délais au service concerné de la DDT (Direction Départementale des Territoires). Il est obligatoire et est établi pour une durée de 3 ans. Les bâtiments communaux concernés par l'Ad'ap sont : l'école, les vestiaires, la mairie et la salle des fêtes

## RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire a été assurée par Mariella sur toute l'année 2015 avec une satisfaction globale de la prestation par les parents, les élèves et par la Municipalité.

Cependant, Mariella nous a remis son préavis pour rompre la convention au mois de Novembre et a quitté Leynhac en fin d'année.

Les repas vont être assurés par la cantinière de Boisset à partir de début janvier, jusqu'à la reprise du multiple rural par les nouveaux gérants.



### TARIFS 2015/2016

Cantine : Coût global : 5.00 € dont 3 € à la charge des parents et 2 € à la commune.

Garderie : Tarif pour matin et soir : 2 €

Tarif pour matin ou soir : 1.50 €



## VIE DE L'ÉCOLE

Cette année, Madame Emilie PEAN est devenue directrice de l'école, Monsieur Florian JOHANY intervient tous les lundis sur la classe des CE et CM et Madame Celia EQUILLE sur le reste de la semaine.

32 élèves sont scolarisés dans l'école, ce qui représente 19 familles.

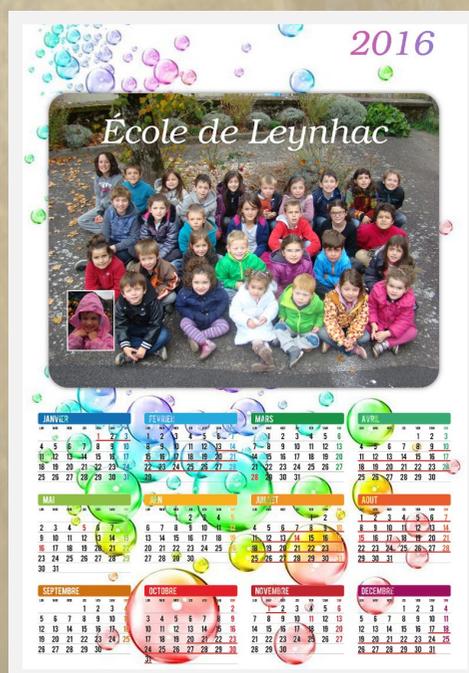
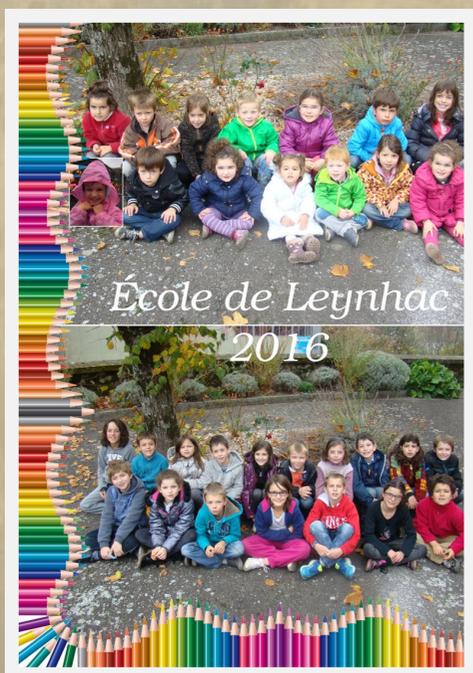
Voici la liste des sorties et activités en 2015 :

- 30 janvier : spectacle à Maurs pour les Maternelles et CP
- 2 au 6 février : voyage scolaire des CE et CM aux HOUCHES près de CHAMONIX
- 1<sup>er</sup> juin : École en chœur : représentation au Théâtre d'Aurillac
  - ◊ La petite poule rousse (Maternelle et CP)
  - ◊ 8 chansons ( CE-CM)
- 9 juin : Randonnée à MOURJOU
- 23 juin : Ferme de Daudé pour les maternelles et CP
- 25 juin : Exposition de peinture à BOISSET
  - ◊ Création des enfants
  - ◊ Visite pédagogique de l'exposition
- 3 juillet : Fête de l'école

Dès le début de la nouvelle année scolaire, ont été mises en place des nouvelles activités :

- 14 septembre : intervention du conteur Yves Durand lors du Festival de Lecture et de Poésie
- 18 septembre : spectacle de contes à l'EHPAD
- 05 novembre : spectacle « Moonstres » au théâtre d'Aurillac (Maternelle et CP)
- 10 novembre : Visite de la déchetterie de Maurs et CROSS
- Un gros projet pour l'année : la labellisation de l'école : »ECO-ÉCOLE « sur le thème :  
**Réduire les déchets avec la mise en place :**
  - ◊ d'un conseil d'enfants
  - ◊ du tri à l'école
  - ◊ de la pesée hebdomadaire des déchets
  - ◊ de recyclage

La randonnée cantonale se déroulera sur notre commune en juin 2016.



# LES T.A.P INSCRITS DANS LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

En février 2015, nous avons reçu un courrier de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), ayant pour objet : Le Projet Educatif Territorial (PEdT).

En effet, « le décret du 24 janvier 2013 modifie l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. L'un des enjeux de cette réforme est de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs, formalisé dans un **projet éducatif territorial**.

Ce PEdT est élaboré à l'initiative des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui souhaitent formaliser, dans le cadre des nouveaux rythmes éducatifs, une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Le fonds d'amorçage (aide financière versée aux communes mettant en place des temps d'activités périscolaires) devient un fonds de soutien pérenne à l'organisation des activités et est garanti dans la mesure où la collectivité se dote d'un PEdT. »

S'il est vrai que la mise en place de ce PEdT n'est pas obligatoire, il nous paraissait opportun d'adhérer à cette démarche, qui réunit tous les acteurs éducatifs de notre école. C'est pourquoi, nous avons convié les 2 enseignantes de notre école, Mmes Péan et Equille, la déléguée départementale de l'éducation nationale, Danièle Caumon, les représentants des parents d'élèves, à une première réunion de travail le 7 avril, afin d'élaborer notre PEdT. Toutes ses composantes, avec la mairie, font partie de la structure (comité) de pilotage du projet. Nous nous réunirons 3 fois/an pour faire le bilan, des remarques, en tenant compte des rapports de nos agents scolaires. Notre PEdT a été approuvé par tous les membres du comité de pilotage lors de notre 2<sup>ème</sup> réunion, le 26 mai, et donc transmis aux services de la DDCSPP. Notre PEdT a été validé fin août.

Un changement important pour la rentrée prochaine : les horaires. Les TAP se dérouleront les mardis et vendredis de 15H à 16H30. Entre autre, le PEdT reprend les activités périscolaires, les objectifs éducatifs partagés par les partenaires (mairie, à école, autres...). En voici quelques exemples :

- Création d'une peinture et mosaïque murale,
- Etude de l'environnement, jardinage : continuité et approfondissement
- Broyage des végétaux, mise en place d'animations avec le SMOCE
- Initiation à différents sports
- Expression corporelle (danse, exercices de relaxation, ...)
- Jeux de société



L'école et les TAP peuvent être complémentaires dans certains ateliers pour que les enfants s'y retrouvent et que l'ensemble soit cohérent et éducatif, comme par exemple l'activité recyclage, l'atelier jardinage avec l'utilisation d'un composteur s'inscrivent totalement dans le projet de vie citoyenne de labellisation « éco école », mis en place par les enseignantes. De plus pour le jardinage, la méthode en lasagne sera utilisée....

Depuis la rentrée, plusieurs animations ont eu lieu : avec le SMOCE, pour l'étude du compost, le broyage des végétaux. Les intervenants seront présents également lors de la mise en place du jardin.

L'hôtel à insectes, réalisé par l'association Mozaïque de Maurs, est installé et accessorisé pour accueillir les insectes. Les enfants s'y rendront régulièrement, devront prendre des notes sur le journal de bord, observer, confectionner des accessoires... et partager avec d'autres écoles !

Partenariat avec l'association Bogu'art de Leynhac : avec le concours de Josiane Gratacap, membre de l'association, tous les enfants de l'école réaliseront un support photo pour l'exposition organisée par l'association les 20,21 et 22 mai 2016, qui a pour thème : « La ferme dans tous ses états ! »

En juin 2015, les enfants ont été initiés à la mosaïque, avec la réalisation d'un cadre ou boîte à mouchoirs. En raison des répétitions pour la fête de l'école, toutes les réalisations n'ont pu être achevées avant la sortie. Aussi, pas d'inquiétude, un atelier mosaïque est à nouveau programmé !

Les enfants sont toujours encadrés par Nathalie Fel et Julia Qahelep, avec un intervenant extérieur (selon l'activité), mais aussi des personnes bénévoles qui s'investissent dans cette démarche. Un grand merci à Evy Baldy, François Pons pour leur intervention et leur disponibilité.

Et d'ores et déjà, nous remercions toutes les personnes qui vont nous accompagner encore cette année !



## VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

### BOGU'ART

Grâce aux associations, entre autres, notre village connaît parfois une animation qui rappelle qu'il n'a pas toujours été aussi désert...

Cette année encore, vous avez été nombreux à répondre aux invitations de Bogu'Art et nous vous en remercions.



- Le 25 janvier, vous avez fredonné et tapé dans les mains avec la chorale « Mélodies En Sous-Sol », qui nous a régalez de sa dernière création.

- Le 29 mars, trois comédies interprétées avec coeur par la troupe amateur de l'ADMR de Maurs nous a tirés de la grisaille de l'hiver. L'entracte n'a pas été en reste : Alain et Albert Caumon sont venus nous offrir quelques airs d'accordéon.

- Le 10 juillet, l'église a vibré d'applaudissements insolites : le duo Expression, avec sa véritable acrobate du violon, a suscité un enthousiasme exceptionnel pour son répertoire tzigano-russe.

- Les 10 et 11 octobre, c'est à la belle grange du Cayla, où Patricia et François Pons nous accueillent gracieusement pour abriter l'expo photos, que nous avons admiré les œuvres de nos virtuoses de l'objectif. Ils nous ont révélé des richesses que nous ne savons pas regarder : fleurs, insectes, et des animaux qu'ils ont passé des heures à attendre...



Nous vous incitons à venir encore plus nombreux en 2016, et ne résistons pas au plaisir de vous livrer en avant-première la programmation.

- Le 7 février, à l'église, nous accueillons trois chorales de notre contrée, « Vivre En Châtaigneraie », « A travers Chants » et « Si ça Vous Chante ».

- Les 20, 21 et 22 mai, l'expo- photos, encore au Cayla, nous montrera la ferme dans tous ses états, autrefois, mais aussi aujourd'hui, tant il est vrai que quand on a « le nez dans le guidon », on oublie souvent de regarder.

Les écoles du secteur seront associées à l'événement. Par ailleurs, si certains d'entre vous ont des trésors qu'ils souhaiteraient montrer, ils seront les bienvenus.

- Le 9 juillet, soirée musique : Frédéric Tabart, guitariste de renom, interprètera des pièces du répertoire classique et des airs de flamenco.

- Pour terminer la saison, nous avons fait appel à un conteur qui rencontre partout un vif succès et qui est ravi de venir à Leynhac malgré un agenda bien rempli.

Merci de nous encourager, par votre présence, à continuer de vous faire voir et entendre encore plus de belles choses. Nombreux sont ceux qui découvrent ainsi la beauté de Leynhac et le sens de l'accueil de ses habitants.

## CLUB DE L'AMITIÉ

Nous nous efforçons. de poursuivre nos activités malgré la baisse des effectifs. Hélas 2015 a été une année noire pour nos adhérents ,

mais que faire ? Ainsi va la vie !

C'est bien dommage que nos jeunes retraités ne viennent pas grossir nos rangs. Ce n'est pas dégradant que de rejoindre un club du 3ème âge.

Et oui nos anciens partent et si personne ne les remplace notre club fermera ses portes, c'est comme cela, il y a un temps pour tout.

Malgré tout, nous avons fait de petites sorties d'une journée dans la bonne humeur. Ainsi notre programme de l'année se remplit bien.



- Mars: assemblée générale.
- Juin : journée de la forme à Calvinet. Ce qui nous permet de rencontrer d'autres clubs qui ,je pense, éprouvent les mêmes difficultés qu'à Leynhac.
- Juillet : Journée à Senergues dans l'Aveyron, visite d'un élevage d'autruches, puis visite du château. d'Estaing sous un soleil de plomb.
- Septembre : Voyage au village du Bournat, en Dordogne. C'est un retour dans nos jeunes années, super journée !
- Novembre : Visite d'une chocolaterie à Mouret, toujours dans l'Aveyron et repas stockfish é Polyssal.
- Décembre : Quine qui connaît toujours un vif succès. Merci aux personnes qui. ont contribué à cette manifestation. Merci à tous.
- En janvier : Repas galette des rois
- En février : Dégustation du stockfish.

- En Mars : Assemblée générale. Point fort de notre association. Je souhaite que nous ayons de nouveaux rentrants, nous avons besoin de bonnes volontés, pour que nous puissions procurer un peu de bon temps à nos adhérents qui n'ont guère de loisirs dans nos campagnes.

Nous avons la rage d'animer au mieux notre petite commune dans la bonne humeur, mais c'est l'affaire de nous tous.

Je termine en vous souhaitant à toutes et tous, adhérents, habitants de la commune, petits et grands un joyeux Noël et une bonne année.

Merci à tous.



# ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves s'est tenue le 10 septembre 2015.

Un bilan moral et financier a été fait. L'année scolaire 2014-2015 fait ressortir un petit déficit de 433 euros tout en notant qu'une classe de neige à côté de Chamonix a été réalisée pour la classe des grands.

Grâce aux fonds récoltés tout au long de cette année, l'APE a ainsi financé des sorties sportives, des spectacles, la participation au festival « Ecole en Chœur », une partie de la classe de neige, le Noël, la sortie de fin d'année des petits ; bon nombre de choses pour une petite école comme Leynhac.



Lors de cette assemblée générale, le bureau a été reconduit avec quelques petits changements :

- co-présidentes : Marilyne Rigal et Marie Malbert
- trésorière : Catherine Picarougne
- trésorière adjointe : Geneviève Costes
- secrétaire : Aurore Mari
- secrétaire adjointe : Julia Quahelep

Le calendrier des manifestations de cette année scolaire est le suivant :



- la braderie a eu lieu le 11 octobre 2015
- le quine le 15 novembre 2015
- le concours de belote le 27 novembre 2015 avec une participation au Téléthon
- Le vide grenier, fin mai 2016, en collaboration avec le comité des fêtes avec un projet de braderie «été »
- La date de la fête de l'école le 18 juin 2016
- Le week-end « Récréajeux » n'est pas reconduit.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à la réussite de toutes les manifestations. Le nombre de familles diminue (19 cette année) alors toute aide, même minime est appréciée et précieuse....

**Nous vous souhaitons une excellente année 2016 !!**

**Les présidentes**

## COMITÉ DES FÊTES

Les différentes manifestations de l'année ont été favorisées par le temps...

La randonnée du 10 mai s'est déroulée sous le soleil. Les nombreux participants -une cinquantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants - ont apprécié les jeux qui ont animé le parcours.

Le vide-greniers du 24 mai, organisé en collaboration avec l'APE, a attiré un nombre sympathique d'exposants. Pour le feu de la Saint-Jean, le 20 juin, les enfants étaient nombreux, émerveillés par la fontaine lumineuse qui couronnait le feu cette année.



Lors de la rando du 9 août, qui avait attiré une cinquantaine de randonneurs et une douzaine de cavaliers, la halte du déjeuner a eu lieu à la chapelle du Pont. Un lieu très apprécié, une découverte pour certains. Le jour du 15 août, après la messe et le vin d'honneur offert par la municipalité, le soleil s'est mis à briller sur le marché de pays qui a attiré beaucoup de monde, dans une ambiance très conviviale. L'après-midi a été animée par les jeux inter-associations. Les 6 équipes ont été chaleureusement soutenues par les nombreux spectateurs. Un orchestre particulièrement dynamique a animé la soirée, il a su - après le spectacle son et lumière toujours aussi réussi - retenir le public qui a profité, longtemps encore, de la soirée.

Enfin, le 30 octobre, le concours de belote a réuni une cinquantaine d'équipes;

### IMPORTANT:

L'an prochain la fête patronale du 15 août aura pour thème "la brouette dans tous ses états". Animation qui serait proposée non seulement à Leynhac mais dans les villages environnants. Animation en deux temps : d'une part un concours de brouettes décorées, transformées, avec défilé ; d'autre part, pour les plus sportifs, une course de brouettes. Des précisions seront données ultérieurement quant aux modalités d'inscription et de fonctionnement.

### Programme 2016

- 8 mai: randonnée pédestre
- 22 mai: vide-greniers/ braderie en collaboration avec l'APE
- 25 juin: feu de la Saint-Jean
- 14 août: randonnée pédestre/équestre
- 15 août: fête patronale à thème "La brouette dans tous ses états"
- 28 octobre: belote



Le comité des fêtes remercie chaleureusement les personnes qui, par leur don au moment de la quête et leur participation aux animations, contribuent au succès de celles-ci et à la vie de notre village;

Il remercie aussi vivement les sponsors pour leur contribution à la réussite de la fête patronale. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous en serions heureux : nouveaux membres, nouvelles idées!

Bonne année 2016 et bonne santé à tous!



## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

L'association de chasse s'est réunie en assemblée générale le 21 juin en présence d'une quarantaine de sociétaires. Le bilan global de la campagne écoulée s'est avéré satisfaisant.

Des dégâts de sangliers ayant été signalés par les agriculteurs au début de l'été, deux battues administratives accordées par la Préfecture ont été organisées dans la réserve en présence d'un lieutenant de louveterie.

Pour cette saison, l'effectif est en légère hausse. Cinquante cartes ont été délivrées. Plusieurs phases de repeuplement en gibier à plumes ont eu lieu à différentes dates sur les secteurs habituels de la commune. Notre ami René Bigand a bien voulu prendre en charge notre parc à lièvres situé tout près du bourg. Une quinzaine de levrauts issus de notre élevage ont été lâchés au cours de l'année. Les sangliers sont bien présents sur la commune, les prélèvements sont en légère hausse. Merci à nos amis chasseurs fidèles au poste tous les week-end à l'aube pour "faire le pied".

Attribution au plan de chasse : 30 chevreuils. La réalisation est en cours.

### Bilan des manifestations :

- Repas du 14 août . Une centaine de personnes ont partagé le jambon à la broche et l'aligot.
- Concours de belote . 40 équipes se sont affrontées. Résultat financier très positif.

Merci à tous les bénévoles et participants qui contribuent à la réussite de nos manifestations.

**Bonne et heureuse année à tous**



# LEYNHAC MOTO QUAD



Le Leynhac moto quad et ses membres terminent une année 2015 riche en animations diverses et variées et fait son bilan plutôt positif.

## Les traditionnelles randonnées :

Comme chaque année le club organise une randonnée le week-end de Pâques et une début décembre au profit du téléthon, les bénéfices de cette journée étant reversés en totalité. Les pilotes prennent un grand plaisir à découvrir notre jolie région de la Châtaigneraie au guidon de leurs engins et la convivialité est toujours au rendez vous lors de ces journées.

## Festi' Moto Quad :

Cette année, c'est la grande nouveauté du club ; en effet le Festi' Moto Quad a vu le jour le 3 mai au terrain de foot de la commune. Nouvelle manifestation, qui a pour intérêt de regrouper les gens autour de la moto et du quad et faire découvrir les différentes utilisations de ces machines tous terrains.

De nombreuses activités étaient proposées au public venu nombreux malgré un temps incertain le matin : démonstration de quad, parcours de franchissement, présentation d'engins neufs par les concessionnaires, une foire à l'occasion (moto-quad), baptême de quad pour les enfants, produits du terroir proposés par les commerçants locaux.

## Le bal mousse :

Ce rendez vous incontournable de l'été a connu une nouvelle fois un franc succès avec un début de soirée destiné aux plus jeunes qui s'en sont donnés à cœur joie sur le ventriglisse, puis au son du DJ Bibal la piste s'est enflammée jusqu'au petit matin au milieu d'une cascade de mousse exécutée par Sly mousse.



## Courses sur prairie championnat UFOLEP :

Le 02 août, par une très belle journée ensoleillée les pilotes du championnat UFOLEP se sont donnés rendez-vous sur les terres de Leynhac pour offrir au public un spectacle de grande classe. Tous nos pilotes se sont bien battus sur cette journée comme tout au long de la saison du championnat. Un clin d'oeil tout de même à l'un d'entre eux Jérémy Mayade dans la catégorie quad qui termine à la première place et accède au titre de CHAMPION du CANTAL. Ce même titre est détenu pour la deuxième saison consécutive par la Leynhac Moto Quad.

## Regard vers 2016 :

Fin septembre, s'est tenue l'assemblée générale en présence de Monsieur le Maire, au cours de laquelle le bilan moral et financier a été présenté avec réélection du bureau qui accueille un nouveau secrétaire, en la personne de Philippe Bessonies (Nicolas Rives que nous remercions ne souhaitait pas se représenter mais restera membre du club). Pour 2016, l'ensemble des manifestations sont reconduites aux dates que vous découvrirez dans la rubrique Agenda de ce bulletin

Le Leynhac Moto Quad accueille en cette nouvelle saison de nouveaux membres, au profil plutôt randonneur que compétiteur. Nous souhaitons donc la bienvenue au sein de notre équipe à Monique et Gérard Sanchez, Jean-Marc Pradal et Robert Guibert.

En vous remerciant, une nouvelle fois pour votre soutien, malgré les nombreuses sollicitations nous vous donnons rendez-vous bientôt pour notre nouveau calendrier 2016.

En attendant cela, vous pouvez suivre la vie du club sur notre site internet : [www.leynhacmotoquad.e-monsite.com](http://www.leynhacmotoquad.e-monsite.com) ou sur Facebook : Leynhac Moto Quad.

L'ensemble des membres du Leynhac Moto Quad vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2016 !

## ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

Comme chaque été l'association a assuré les visites des jeudis après-midi et week-ends sur rendez-vous, ainsi que l'accueil lors des journées du patrimoine en septembre.

Belle fréquentation cet été: plus de 200 personnes sont venues profiter de la paix et de la beauté du lieu.

Le 9 août, sous un chapiteau dressé à côté de la chapelle, a eu lieu le pique-nique de la randonnée organisée par le Comité des fêtes.



Ce fut un moment festif et chaleureux, et l'occasion, pour de nombreux randonneurs, de découvrir la chapelle ouverte à cette occasion.

De nouvelles cartes postales ont été éditées, représentant la chapelle dessinée par M. Artus; elles sont disponibles auprès de l'association.



Nous sommes toujours heureux d'accueillir les visiteurs, qu'ils soient de Leynhac ou d'ailleurs.

L'association présente ses meilleurs voeux à tous pour la nouvelle année.

# DE L'US LEYNHAC A SUD CANTAL FOOT



Le club de foot SUD CANTAL FOOT réunit les licenciés de Leynhac, Saint Etienne, Quézac, Saint Constant, Saint Santin et Mours. Trois équipes seniors sont engagées en championnat de district du Cantal. Et pour les jeunes de 6 à 18 ans, il y a au moins une équipe dans chaque catégorie d'âge. La volonté du club est de pratiquer le foot dans chaque village composant l'entente.

Sur le terrain de Leynhac ce sont les moins de 15 ans ( les U15 : joueurs(euses) nés en 2001 et 2002) qui jouent régulièrement en plus de quelques matches de seniors. ( l'équipe 3 y a disputé 3 matches depuis septembre).

Les U15 , encadrés par Benjamin Montil et Raphael Bruel, ont gagné 2 matches et perdu 6 matches. Après un début difficile, cette équipe semble trouver le bon rythme et connaîtra très certainement une deuxième partie de saison bien plus accomplie.



Pour l'équipe 1 , entraînée par Sylvain Caumon, les résultats sont très satisfaisants car à la trêve cette équipe est première de sa poule en Elite.

L'équipe 2 , entraînée par Jérémy Fabre, est quant à elle deuxième à la mi-championnat Promotion. Ce qui est bien ; d'autant plus que beaucoup de jeunes la composent.

L'équipe 3, suivie par Alain Trémoulier, est un peu plus en difficulté mais l'essentiel est ailleurs pour ce groupe.

Pour les moins de 18 ans encadrés par David Verlhac, le championnat est serré mais l'équipe est dans le premier tiers du classement.

En ce qui concerne les autres équipes de l'école de foot, les résultats sont globalement satisfaisants. Ce qui permet de voir d'un bon œil l'avenir du club dans un futur proche.

Nous ne pouvons écrire ces lignes sans avoir une pensée pour notre ami Marcel ROBERT décédé récemment. C'est avec une profonde tristesse que nous subissons son départ bien trop soudain. Les dirigeants et les joueurs se souviendront d'un homme discret, serviable, humble et dévoué au club. Il suivait régulièrement l'ensemble des équipes seniors ou jeunes avec autant d'intérêt. Un grand ami nous a quittés et nous présentons encore à sa famille nos plus sincères condoléances.

Pour lui rendre hommage, nous publions une photo de 1982 où Robic figure avec ses copains lors de la victoire en coupe Barrès.

Aux joueurs de SUD CANTAL FOOT de suivre cet exemple et d'avoir de belles victoires



## VIE PRATIQUE

### **TARIFS MUNICIPAUX**

Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de Mairie.

#### TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PÉRIODE DU 01/07/2014 AU 30/06/2015

**Eau :** Location compteur ordinaire : 65.00 €  
Location Compteur Intermédiaire : 20.00 euros / an  
Consommation de 0 à 100 m<sup>3</sup> : 1.50 € / m<sup>3</sup>  
Plus de 100 m<sup>3</sup> : 1.00 € / m<sup>3</sup>

**Assainissement :** 1.10 euros / m<sup>3</sup>

**Paiement :** Abon. 1er semestre 2015  
Cons. 2ème semestre 2015

Le Conseil Municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

#### TARIFS CONCESSION DU CIMETIÈRE

La surface minimale d'une concession est de 3m<sup>2</sup>.

Le tarif d'une concession est une location pour 50 ans selon les modalités suivantes :

Contribuable : 50 € / m<sup>2</sup>

Non contribuable : 500 € / m<sup>2</sup>

# TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE JEAN CIPIERE

La location de la salle Jean CIPIERE s'effectue sous forme de **forfait** (Location –eau–électricité–gaz–ménage–chauffage). **A la réservation**, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage (sur une base de 2 heures, le locataire prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires au tarif de 16 € de l'heure) sera effectué par Nathalie FEL. Il est demandé aux locataires de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location. **A la réservation**, un versement d'une caution de 500€ et signature d'une convention de location. Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5 €).

- Deux périodes de location ÉTÉ et HIVER (avec chauffage actif)
- La sono est réservée uniquement aux associations communales.
- Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille.

## TARIFS À LA JOURNÉE (24H)

		Total
Associations communales	été	36 €
	hiver	53 €
Contribuables	été	100 €
	hiver	122 €
Particulier, association ou professionnel Hors commune	été	150 €
	hiver	172 €

## TARIFS POUR 2 JOURS OU PLUS :

Il n'y a plus qu'une location à la journée, pour louer la salle plusieurs jours, il faut multiplier le nombre de jours de location par le tarif ci-dessus.

## POUR LA LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE

- Table rectangulaire : 6.00 €
- Banc : 1.50 €

# INFORMATION CODERPA

(COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES AGÉES)

## PERMANENCE MÉDICALE : QUE FAIRE EN L'ABSENCE DE MON MÉDECIN TRAITANT ?

Les médecins généralistes du Cantal assurent une permanence des soins grâce à un système de régulation médicale.

Ce système, qui fonctionne depuis 7 ans, regroupe l'ensemble des médecins du Cantal, à l'exception des secteurs de Massiac, Allanche, Neussargues et Murat.

**En l'absence de votre médecin traitant : le soir et la nuit de 19h à 8h, le samedi à partir de 12h, les dimanches et jours fériés, pour joindre le médecin de garde, il vous suffit d'appeler le numéro de votre médecin traitant.**

Après une bande annonce vous expliquant les éléments à préparer (ordonnances, antécédents, allergies), votre appel est pris en charge par un assistant de régulation médicale, puis par un médecin, basé à Aurillac.

Ce dernier vous aide à régler votre problème médical par un conseil ou en vous envoyant une ordonnance faxée à la pharmacie de garde. S'il ne peut régler votre problème seul, il demande à son confrère de garde sur votre secteur, de vous examiner.

Sur les secteurs d'Aurillac, Arpajon et de la Vallée de l'Authre, il vous adressera au médecin de la Maison Médicale de garde d'Aurillac.

Sur les Secteurs d'Ally, Pleaux, Salers, Anglards-de-Salers, Mauriac, Champs, Ydes, Saignes, Champagnac, il vous adressera au médecin de la Maison Médicale de garde de Mauriac.

**En cas d'urgence grave, notamment pour toute douleur thoracique ou pour toute paralysie même partielle d'un membre ou de la face, il est nécessaire d'appeler directement le 15, numéro d'appel du SAMU.**

Demandez à votre médecin traitant s'il est membre de l'AMBAC (Association des médecins du Bassin d'Aurillac et du Cantal). Il vous expliquera le fonctionnement de cette structure.

**Point à souligner** : Le samedi en début d'après-midi et le dimanche matin, le grand nombre d'appels empêche parfois d'avoir une réponse rapide. En cas de non réponse, raccrochez et attendez 1 heure que le pic d'appel se résorbe. Si vous estimez que votre cas ne peut attendre ce délai, appelez le 15.

AMBAC - Docteur Jacques DALBIN

Maison médicale Jean-Paul ROQUETANIERE

10, rue de Moinac - 15250 SAINT PAUL DES LANDES

Tel : 04.71.63.04.40





# CLIN D'OEIL



# Bonne Année 2016

## Manifestations 2016

- En janvier : Repas galette des rois des ainés
- 7 février : Concert de Bogu'Art : 3 chorales
- En février : Dégustation du stockfish des ainés
- 27 mars : Randonnée de pâques du LMQ
- En mars : Assemblé générale des ainés
- 8 mai : Randonnée pédestre
- 8 mai : Festimotoquad
- 20, 21 et 22 mai : Expo-photo sur le thème : La ferme dans tous ses états
- 22 mai : Vide-greniers / braderie du Comité des Fêtes et de l'APE
- 18 juin : Fête de l'école
- 25 juin : Feu de la Saint-jean
- 2 juillet : Bal Mousse du LMQ
- 9 juillet : Soirée musique avec Frédéric Tabart
- 14 août : Randonnée pédestre / équestre
- 15 août : Fête patronale à thème "La brouette dans tous ses états"
- août ou septembre : Course Moto et Quad championnat Ufolep départementale
- 22 octobre : Belote du Comité
- 4 décembre : Randonnée Moto et Quad du Téléthon LMQ

## Commande groupée de Fuel

Depuis 2008, vous pouvez commander du fuel en passant par un groupement mis en place par des habitants bénévoles. Pour commander, merci de prendre contact avec les personnes concernées en fonction de votre secteur et au plus tard le jour des commandes ci-dessous.

**Aucun appel ne pourra être pris en compte au-delà de ces dates là!**

Dates approximatives des prochaines commandes :

**15 Février**

**15 Avril**

**15 Juin**

**15 Août**

**15 Octobre**

**15 Décembre**

Liste des personnes à contacter :

**Michel Ratier (Montplaisir/Leynhac) : 04 71 49 04 63 ou 06 78 81 66 11**

**Hervé Combret (Saint-Antoine) : 04 71 46 94 11 ou 06 87 96 25 55**

**Daniel Lafon (Laveissière/Leynhac) : 04 71 46 77 98 ou 06 42 23 39 52**